

**Intervention de Jean-Jacques MOREAU - Nantes  
Groupe communiste**

Point 02 : Salle sportive métropolitaine - Déclaration d'intérêt communautaire - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Approbation du site d'implantation - Approbation du règlement de concours

Monsieur le Président, cher collègue,

**Il est particulièrement intéressant de voir s'engager Nantes Métropole dans des équipements sportifs pour le haut niveau qui structurent l'ambition de notre métropole en soutien à une vie associative et de clubs particulièrement riche en la matière.** En effet, après la construction du stade couvert d'athlétisme tant attendu par de nombreux clubs, de nombreux sportifs et qui permettra enfin d'organiser des manifestations de niveau régional et national ; nous allons déclarer d'intérêt communautaire, la salle sportive métropolitaine prévue cette fois sur le Sud Loire.

La nécessité de voir compléter les équipements sportifs existants s'exprime régulièrement dans la presse. Celle-ci a d'ailleurs amené la ville de Nantes à repousser la restructuration du Palais des Sports de Beaulieu. Il était en effet impossible de fermer Beaulieu et accueillir tous les entraînements et toutes les compétitions programmées dans les installations existantes. **Compléter celles-ci par rapport aux besoins grandissants est incontournable si nous voulons maintenir dans notre métropole le sport de haut niveau compétitif.**

Déclarer cet équipement d'intérêt communautaire apparaît pertinent pour les élus communistes. En effet, cela se justifie pleinement dans le sens où, comme vous le savez tous, le sport de haut niveau à Nantes se porte bien que se soit en sports collectifs de salle ou individuels. Les 6 champions déjà qualifiés pour les jeux

olympiques en témoignent, comme les résultats de nos équipes de hand, volley ou basket élite ou national. Que ce soit pour les femmes ou les hommes, chaque rencontre irrigue des supporters de l'ensemble des communes de notre métropole et bien au-delà. Cette dynamique crée une réelle attractivité sportive et économique sur tout le territoire :

- Attractivité sportive, car il est certain que le haut niveau tire par le haut tout le sport de masse de notre agglomération. Attractivité sportive qui nous permet ainsi de mieux répondre ensemble aux défis d'un sport de masse et de haut niveau porteur de valeurs éducatives et d'éthique.
- Et attractivité économique, car ces évènements attirent bien au-delà de notre agglomération, ils affirment le rayonnement de notre agglomération sur tout le territoire national, voire européen.

Enfin, le site d'implantation retenu à Rezé, sur le secteur de la Trocardière, avec son réseau de transport en commun, la maîtrise publique du foncier pour l'équipement et les parkings, est à notre sens pertinent. Cette implantation participe ainsi à un aménagement équilibré de tout le territoire de l'agglomération.

**Les élus communistes sont particulièrement satisfaits de la gestion publique d'un tel équipement. Il leur apparait en effet important de ne pas laisser la voie libre aux marchands qui ne cherchent qu'à rentabiliser à tout prix le sport, qui devient alors seulement spectacle.**

Je vous remercie de votre attention.